Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 12

Artikel: Libre passage

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279831

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Libre passage

Initiative pour le libre passage entre les caisses de prévoyance professionnelle: la Commission du Conseil national en propose le rejet, bien qu'elle l'approuve sur le fond. Elle estime que la question doit être réglée par une loi et non par un article constitutionnel. Elle demande au Conseil fédéral de préparer sans tarder un projet de loi.

Femmes ingénieurs

Fondation d'une association

L'Association suisse des femmes ingénieurs vient d'être fondée sur l'initiative du groupe Ingénieurs et avenir et la Société suisse des ingénieurs et architectes SIA.

Cette association, qui regroupe des femmes ingénieurs de toutes branches, a pour objectif de rendre plus attractive la profession d'ingénieur pour les femmes et de défendre les intérêts des femmes ingénieurs dans le public.

Etant donné l'importance grandissante des femmes ingénieurs, il est important de créer une plate-forme pour l'échange d'expériences et qui permette aux jeunes filles qui s'intéressent à cette profession de trouver immédiatement des contacts avec des femmes exerçant la profession d'ingénieur.

L'Association des femmes ingénieurs permettra aussi d'améliorer les conditions de travail pour les femmes dans ce domaine.

Un service d'information, des symposiums, séminaires et autres manifestations stimuleront les jeunes filles à s'intéresser à une carrière d'ingénieur.

(communiqué)

p.a. Mme Andrea Leu Freigutstrass 24 8027 Zurich Tél. (01) 201 73 00 Fax (01) 202 93 20 Suites de Nairobi

Volonté réelle

Les objectifs fixés par la Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes (Nairobi 1985) sont loin d'être atteints en Suisse

Toutefois, le groupe interdépartemental chargé d'évaluer l'application des 70 recommandations proposées par la Conférence estime que les résultats obtenus sont déjà réjouissants et qu'il y a une réelle volonté de mettre en œuvre ces recommandations.

Rappelons qu'elles visent principalement, en ce qui concerne la Suisse, à donner les mêmes chances aux femmes qu'aux hommes dans l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, la santé et la sécurité sociale. Le groupe de travail, composé de onze représentants de divers offices fédéraux, va poursuivre son effort, dans la perspective de la prochaine Conférence (Pékin ou Vienne en 1995), il établira un nouveau rapport dans deux ans environ.

Rectificatif

L'article intitulé « Solidarité féminine, femmage aux sortantes » (page 5, No de novembre) comporte en conclusion (à la suite d'un mystère inexplicable) une phrase

- que, d'une part, je n'ai pas écrite et dont le ton ne convient pas à ce qui précède, et.
- qui, d'autre part, comporte une grossière erreur de vocabulaire «Conseil d'Etat» au lieu de «Conseil des Etats»!

Simone Chapuis-Bischof



Le journal des femmes qui n'ont pas froid aux yeux.



L'Ecole des hautes études commerciales met au concours un poste de

Professeur d'intégration européenne

Enseignement principal centré sur des cours d'intégration européenne, pour les étudiants du programme de licence en sciences économiques, qui comprend également un cours de base de faits et institutions économiques ainsi qu'un cours à définir avec le candidat. Poste en principe à plein temps, mais enseignements éventuellement répartis entre plusieurs personnes.

Entrée en fonction: 1 er septembre 1992.

Exigences: doctorat, travaux publiés relatifs aux matières enseignées, expérience professionnelle pertinente.

Avant de déposer sa candidature munie de deux références scientifiques et pédagogiques (délai: 15 janvier 1992), demander le cahier des charges du poste à M. prof. O. Blanc, Doyen de l'Ecole des HEC, BFSH 1, CH-1015 Lausanne, tél. 021/692 41 36.

Soucieuse de promouvoir l'accès de femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.



L'Equateur La terre et l'or

du 25 octobre 1991 au 26 janvier 1992



Route du Signal 2 • 1018 Lausanne • Tél. (021) 20 50 01

Du mardi au dimanche: 10 h-13 h et 14 h-18 h. Fermé les mardis 24 et 31 décembre, ouvert 25, 26 décembre 1991, 1er et 2 janvier 1992. Jeudi: nocturne jusqu'à 22 h. Visites commentées mardi soir à 20 h.